



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-89929>

Département(s) de publication : **69**

Annonce n° **25-89929**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : SPL MLAC, mandataire de la Ville de LYON

Correspondant : MME Nissas Sadika, Chargée d'opération

Adresse : MLAC, 4 boulevard Eugène Deruelle CS 13312, 69427 Lyon cedex 03

Coordonnées :

Téléphone : 0472615000

Courriel : S.nissas@groupe-serl.fr

Adresse internet : <http://Serl.achatpublic.com>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Travaux préalables de déconstruction et désamiantage relatifs à l'opération de démolition-reconstruction de l'EAJE Montchatons Acacias à Lyon 3ème.

Lieu d'exécution et de livraison : 17 avenue des Acacias, 69003 Lyon

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Il n'est pas prévu de décomposition en tranches.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Nature et étendue des prestations : Démolition du bâtiment préfabriqué de l'EAJE actuel (24 berceaux), vétuste et ne répondant plus aux besoins, de 224 m² d'emprise.

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

4 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Retenue de garantie prévue au CCAP

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les

réglementent : Marché à prix forfaitaire. Financement par la Ville de Lyon Paiement par virement bancaire à 30 jours. Intérêts moratoires/acomptes/avance prévus au CCAP.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Situation juridique-administrative: 1/Une lettre de candidature (DC1 ou équivalent) comportant l'ensemble des indications permettant d'identifier le candidat ou l'ensemble des membres du groupement en cas de réponse en groupement. La lettre de candidature n'a pas à être signée par le représentant du candidat, et le cas échéant par chacun des membres du groupement. Cependant, dans le cas d'un groupement, le mandataire devra fournir, si le groupement est désigné attributaire, un document d'habilitation signé par les autres membres du groupement et précisant les conditions de cette habilitation. Le seul dépôt de la candidature et de l'offre vaut engagement du candidat à signer ultérieurement l'acte d'engagement du marché qui lui serait attribué dans le délai de validité des offres. Tout défaut de signature, retard ou réticence expose l'auteur de l'offre à une action en responsabilité. 2 / Une déclaration sur l'honneur (cf. modèle ci-joint) attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 du code de la commande publique et qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. La remise d'un DC1 ou d'un DUME vaudra remise d'une déclaration sur l'honneur. Capacités économique et financière: -Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle. -Déclaration du chiffre d'affaires global et du chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles Capacités techniques et professionnelles: -Présentation d'une liste de références, pour des travaux comparables, effectuées au cours des 5 dernières années, en indiquant le montant de travaux H.T., la date à laquelle la mission a été réalisée ainsi que son commanditaire privé ou public. -Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les 3 dernières années. - Certificats de qualification professionnelle ou références équivalentes : QUALIBAT 1111 Démolition - Déconstruction (technicité courante) ; QUALIBAT 1552 Travaux de Désamiantage

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique : 60%
- Prix : 40%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 15/09/2025 à 14:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 12401-tvx démol

Renseignements complémentaires : Conditions d'obtention du dce : Les documents de la consultation sont librement accessibles et téléchargeables depuis la plateforme <http://serl.achatpublic.com>. Conditions de remise des offres : par voie dématérialisée selon les modalités définies au règlement de consultation. Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité d'entamer une phase de négociation avec les candidats présentant les meilleures offres au regard des critères. Pour l'analyse du critère valeur technique, il sera fait application de sous-critères prévus au RC. Le démarrage des travaux est prévu d'ici fin octobre 2025 Si, pour justifier de ses capacités, le candidat souhaite faire prévaloir les capacités professionnelles, techniques et financières d'un autre intervenant quel qu'il soit (sous-traitant notamment), il devra produire les pièces relatives à cet intervenant . Il devra également justifier qu'il disposera des capacités de cet intervenant pour l'exécution du marché. En ce cas, il pourra produire une attestation du sous-traitant actant de son engagement à intervenir en cas d'attribution du marché. Pour tout renseignement complémentaire, contacter le groupe SERL via: <http://serl.achatpublic.com>.

Section 12 - Adresses complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/08/2025